

DURÉE

35 heures, réparties sur 5 jours consécutifs.

PUBLIC VISÉ

Conducteur-rices de véhicules affectés au transport de marchandises dont le PTAC est supérieur à 3,5 tonnes.

LIEU ET CONDITIONS

· 726 Route de Brindas • RD 30 • 69670 Vaugneray
· 17 Ter Rue de l'Avenir, 69740 Genas

VALIDATION DES ACQUIS

Délivrance de l'Attestation de Formation Continue Obligatoire (FCO) Marchandises.

Délivrance de la Carte de Qualification de Conducteur via la plateforme HubProTransport.

QUALIFICATION DES INTERVENANTS

Formateur-rices habilité-es par la DREAL, expérimenté-es dans le métier, titulaires soit d'une autorisation d'enseigner en groupe lourd, soit d'un diplôme de conducteur-rice routier-ère, soit d'une qualification de conducteur-rice routier-ère.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

La Formation Continue Obligatoire (FCO) Marchandises permet au·à la conducteur-rice, à partir d'un bilan de ses connaissances et de ses compétences, de perfectionner sa conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité, d'actualiser ses connaissances en matière de réglementation du transport ainsi que de santé, de sécurité routière, de sécurité environnementale, de service et de logistique, et d'améliorer ses pratiques professionnelles dans ces différents domaines.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Supports pédagogiques écrits et multimédias
- Véhicules adaptés à la formation
- Salles de cours
- Pistes de manœuvres

PRÉ-REQUIS

- Être titulaire du permis de conduire de catégorie C ou CE en cours de validité, ou d'un permis reconnu en équivalence conformément aux articles R. 222-1, R. 222-2 et R. 222-3 du Code de la route.
- Justifier de la régularité de sa situation au regard des obligations de formation professionnelle des conducteur-rices

TYPE ET NATURE DE LA FORMATION

Formation d'actualisation des connaissances et d'adaptation au poste. Formation réalisée dans le cadre d'un agrément délivré par la DREAL Rhône-Alpes.

Code ROME de rattachement : N4101 / 43114

NSF : 311

Formacode : 31826

Code CPF : 236973

RS : 5769

CertifInfo : 112764

PROGRAMME DE FORMATION

TH1 – Perfectionnement à la conduite rationnelle, axée sur les règles de sécurité

- Les caractéristiques techniques du véhicule et le fonctionnement des organes de sécurité
- Le perfectionnement à une conduite sûre et économique, en tenant compte des possibilités offertes par l'informatique embarquée
- Les principes d'utilisation d'une boîte de vitesses automatisée ou automatique
- Le chargement, l'arrimage, la manutention des marchandises dans le respect des consignes de sécurité et la bonne utilisation du véhicule
- L'application pratique de la conduite en situation normale et en situation difficile

Cette séquence comprend :

- 8 heures 10 de conduite individuelle, dont 1 heure de manœuvres professionnelles

· Sur ces 8 heures 10, jusqu'à 4 heures peuvent être réalisées à l'aide d'un simulateur haut de gamme ou sur un terrain spécialisé

- 50 minutes de commentaires pédagogiques

Éco-conduite : application pratique

- 1 heure de conduite individuelle sur un parcours de référence, incluant 5 minutes de commentaires pédagogiques, afin d'établir un diagnostic des techniques de conduite, du comportement et de la consommation de carburant
- 3 heures de formation en salle portant sur les techniques permettant de réduire l'impact de la conduite sur l'environnement, notamment par l'optimisation de la consommation de carburant
- 1 heure de conduite individuelle sur le même parcours de référence, incluant 5 minutes de commentaires pédagogiques, afin de mesurer les progrès réalisés et de comparer les résultats obtenus en matière de consommation et de conduite

COÛT DE LA FORMATION

2660 € nets

PROGRAMME (SUITE)

TH2 – Application des réglementations

La réglementation sociale nationale et européenne applicable au transport routier de marchandises, notamment les temps de conduite et de repos, l'utilisation du chronotachygraphe électronique, la formation des conducteur-rices, les conventions collectives et les statuts particuliers

- La réglementation applicable aux différentes composantes du secteur du transport de marchandises, en transport public, en location ou en compte propre, en national comme en international
- Les contrats et documents de transport nécessaires à l'acheminement des marchandises

TH3 – Santé, sécurité routière et sécurité environnementale

- La prévention des risques physiques, notamment l'hypovigilance
- L'aptitude physique et mentale
- La conduite préventive et l'évaluation des situations d'urgence, à travers des exercices pratiques et des études de cas
- Les principes élémentaires du secourisme
- Les règles de circulation et de signalisation routière
- Les risques de la route et les facteurs aggravants liés aux véhicules lourds
- Les accidents du travail, en circulation comme à l'arrêt
- La circulation dans les tunnels : règles de conduite à l'approche et dans les tunnels, spécificités des grands ouvrages
- Le franchissement des passages à niveau
- Les risques et les comportements préventifs à l'abord des zones de chantier et d'intervention des personnels travaillant sur les réseaux routiers
- Les effets de la consommation d'alcool et de produits stupéfiants
- La criminalité et le trafic de personnes clandestines

TH4 – Service, logistique et image professionnelle

- Les comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque de l'entreprise et au développement de la qualité de service
- L'environnement économique du transport routier de marchandises et l'organisation du marché